



# APPEL À CANDIDATURE COMITÉ ETHIQUE

**A destination des professionnel.les  
de la Sauvegarde de l'Enfance et de  
l'Adolescence des Savoie**

Vous le savez déjà, nous mettons en place un comité éthique !

**Cet appel à candidature est à destination de tous les  
professionnel.les souhaitant siéger dans ce comité !**

Ce comité répond à des enjeux liés spécifiques à nos missions. C'est nourrir une culture institutionnelle qui repose sur nos valeurs associatives pour développer un savoir-faire éthique reconnu et un savoir-être adapté aux situations actuelles et aux enjeux de société à venir. C'est aussi soutenir les professionnel.les dans un accompagnement de qualité qui favorise réflexion, la prise de recul, la cohésion et la gestion des conflits de valeurs.

## **Ce comité a 4 objectifs :**

- Proposer des repères pour enrichir la réflexion collective et guider les décideurs, décideuses.
- Développer la capacité des acteur.ices à présenter des éléments de débat avec discernement, rigueur, objectivité.
- Considérer les facteurs de risques notamment institutionnels, humains et juridiques face aux situations éthiques complexes.
- Identifier les points de vigilance auxquels tous les professionnel.es peuvent être confronté.es et y sensibiliser chacun.e

## **Les membres permanent du comité comprendront :**

- 1 Président.e du Comité externe à l'association
- 2 membres des ADEPAPE de Savoie/Haute Savoie
- 2 administrateur.trices de l'association
- 1 membre de la Direction Générale
- 10 membres des Dispositifs (2 pour chacun des 5 Dispositifs)
- 1 membre du LABO pour soutenir l'installation du Comité éthique et garantir le processus et l'animation de celui-ci.

**CANDIDATEZ VIA LE FORMULAIRE**

**AVANT LE 19 JUIN 2026**



## **Vous pouvez candidater si :**

- Vous êtes salarié.e de la SEAS
- Vous êtes en capacité de vous engager 2 ans comme membre permanent du comité d'éthique
- Vous pouvez vous rendre disponible pour une formation à l'éthique, les dates de formation seront communiquées dès juin (période envisagée: septembre)

## **Critères de sélections :**

Le Comité Exécutif sera l'instance qui traitera les candidatures ; il veillera à ce que les 10 membres du dispositif soient retenus selon :

- Un critère de maximum 2 membres par dispositif de l'association
- Qu'il.s.elles représentent une diversité et hétérogénéité des corps de métiers présents dans l'association.
- Qu'il y ait une parité femme/homme
- Qu'il y ait un mixage des générations



[Cliquez ici pour consulter le document de travail du comité d'éthique](#)

